



# Campus connectés

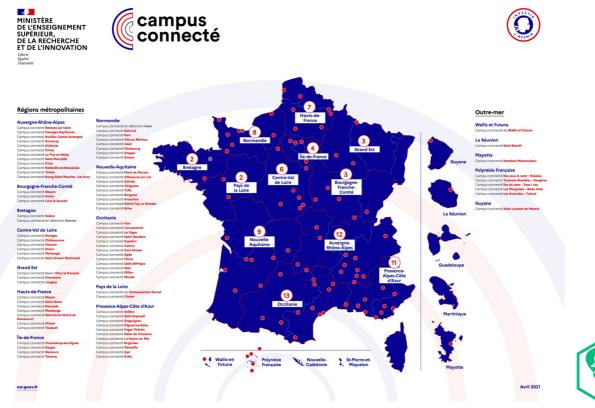
### Campus connectés : Quesako ?

Les campus connectés sont des dispositifs financés par l'action Territoires d'Innovation Pédagogique du PIA3 (Plan d'Investissement d'Avenir), sous forme d'appels à projet. L'appel à projet a débuté le 10 janvier 2020, 3 vagues de déploiements ont eu lieu. A la tête de ce projet : *Erwan Paitel*, Chef de Projet au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de l'Innovation et de la Recherche.

Aujourd'hui, **89 projets** ont été labellisés "Campus Connecté" à hauteur de 25 millions d'euros. Ils concerneront **5000 étudiants/an** sur les 5 prochaines années.

Ces lieux ont vocation à prendre la forme de tiers-lieux de l'enseignement supérieur. Ces campus connectés contiennent ainsi principalement des espaces de travail destinés aux étudiants. Tous les étudiants inscrits dans un campus connecté ne suivent pas forcément la même formation, que cela soit en termes de niveau d'études ou bien de parcours de formation.

Des **tuteurs** sont mis à disposition et ont pour missions de faire de l'accompagnement à la réussite personnalisée sur des aspects méthodologiques notamment. En ce qui concerne les enseignements, ils sont suivis de manière numérique.







## Enseignement Supérieur - n°8



Toutes les formations (BTS, licence (L1, L2, L3), master, formations en santé, diplômes universitaires, formations "à la carte"... ) peuvent être théoriquement suivies dans un campus connecté dès lors que l'établissement de formation propose les enseignements en version numérique.

L'étudiant devra choisir/candidater dans un cursus à distance proposé par les établissements. Au niveau des formations de santé on retrouve pour le moment des formations du CNED (Service et prestation des secteurs sanitaire et social, Diététique de Grenoble) et la Licence Accès Santé Biologie de l'Université de Cergy-Pontoise.

#### **Fonctionnement**

Les campus connectés sont portés et gérés par les **collectivités territoriales** en **partenariat avec des universités** dites "partenaires" ou "de proximité".

Les formations suivies en numérique peuvent être effectuées dans une autre université que l'université partenaire, on parle alors d''université ou établissement de formation''. L'étudiant sera inscrit dans cette université, dans une formation qui propose des enseignements à distance.

**Université Partenaire/de Proximité**: Elle peut aider à la mise en place des tuteurs, à l'accompagnement des étudiants et met à disposition ses services universitaires. Par exemple, des téléconsultations avec le SSU pour ces étudiants.

**Université ou établissement de formation** : Par le biais de ses composantes, elle met en place une formation numérique, au sein même de promotions et groupes de TD/TP déjà existants. Elle peut être différente de l'Université Partenaire.

#### Objectifs des Campus Connectés

- Démocratisation de l'accès à l'Enseignement Supérieur pour tous.
- Élargir les possibilités de poursuite d'études à distance dans l'enseignement supérieur.
- Offrir les conditions propices à la réussite étudiante.
- Réduction des inégalités d'accès à l'ES pour raisons financières et géographiques.
- Inclusion sociale et éducative pour tous, sur tous les territoires.
- Dynamisation des territoires, notamment ruraux ou quartiers prioritaires des villes.
- Offrir des perspectives sociales, professionnelles et économiques pour les territoires.





### Enseignement Supérieur - n°8

3/3

### Problématiques

- Cours parfois mal adaptés au distanciel
- Difficultés d'accompagnement et d'échanges avec les équipes pédagogiques
- Flou administratif sur les démarches à réaliser
- Accompagnement administratif quasi inexistant
- Pas de carte étudiante délivrée
- Flou sur l'accès aux bourses et services du CROUS
- Des évaluations et examens à passer sur site universitaire, avec des frais de logement et de transport non pris en compte.

La plupart de ces problématiques sont en cours d'être réglées.

#### Contact

Vice-président Enseignement Supérieur enseignement-sup@anepf.org

